

## . Les SMS parasites envahissent les mobiles

Marie-Cécile Renault

25/03/2008 | Mise à jour : 08:46 | Commentaires 2



Dans le cas de SMS légaux, le consommateur peut répondre «STOP» par SMS au message indésirable, ou appeler son opérateur pour y mettre fin.

### **Les associations de consommateurs observent une forte hausse des messages intempestifs depuis le début de l'année. Les «ados» sont les premiers touchés.**

«Bravo, tu as gagné un appareil photo ! Rappelle le 08XXXX»... Ce type de SMS se multiplie actuellement sur les mobiles. Agacement chez les adultes. Tentation chez les ados, qui sont désormais majoritairement équipés d'un téléphone portable. «Ma fille qui a un petit forfait pour me prévenir quand elle sort du collège, ne cesse de recevoir des SMS l'incitant à participer à des jeux», s'insurge une mère de famille. «Nous sommes réveillés depuis quinze jours à 6 heures du matin par des SMS qui arrivent sur notre portable nous demandant de rappeler des numéros surtaxés en 08XXX», rapporte un autre abonné. «Ma messagerie est encombrée de SMS qui m'indiquent simplement un numéro à rappeler. Pensant qu'il s'agit d'un correspondant professionnel qui cherche à me joindre, je rappelle et tombe sur des sites d'horoscopes...»

### **Colère des abonnés**

De plus en plus de SMS publicitaires intempestifs viennent ainsi polluer les téléphones mobiles, à l'instar des «spams» qui envahissent les boîtes mails sur les ordinateurs. Le phénomène prend de l'ampleur, confirment ennuyés opérateurs et associations de consommateurs, qui constatent une hausse des plaintes d'utilisateurs. La colère des abonnés face à cette intrusion est d'autant plus forte que le mobile est considéré comme l'un des objets les plus personnels. «C'est un problème pour nos clients mais aussi pour l'opérateur», observe Orange. Cela nous coûte de la bande passante et génère de l'insatisfaction client.» Même constat du côté des associations de consommateurs. «Nous observons une forte hausse des SMS non sollicités sur le mobile depuis le début de l'année», indique Jérôme Clazure, délégué général de l'Association française des utilisateurs de télécommunications (Afutt). Nous observons en particulier une forte croissance des SMS à caractère pornographique, qui incitent à rappeler des serveurs vocaux ou envoient des vidéos.»

Alors, que faire ? Il faut distinguer deux types de SMS parasites. Dans le cas des SMS illégaux, le plus souvent envoyés en aveugle par des automates basés à l'étranger, il n'existe pas, aujourd'hui, de solutions. L'Afutt a demandé aux opérateurs et à l'Arcep de monter un groupe de travail pour trouver les moyens de bloquer ces SMS. Mais c'est techniquement compliqué.

Dans le cas de SMS légaux, c'est-à-dire envoyés par des éditeurs déclarés en France, le consommateur peut répondre «STOP» par SMS au message indésirable, ou appeler son opérateur pour y mettre fin. SFR a même mis en ligne, sur son site Internet, un formulaire à télécharger pour signaler ce type de numéros indésirables.

«Les ados et les personnes fragiles sociologiquement sont les plus touchés. Ils ne comprennent pas qu'en répondant ils appellent des numéros surtaxés. Nous avons encore vu le cas d'une facture de 1 200 euros la semaine dernière , indique Jérôme Clazure. Les ados sont particulièrement vulnérables car ils sont très sollicités pour voter par SMS dans les émissions de télé réalité. Cela engendre une banalisation, et il leur paraît naturel de répondre quand ils reçoivent des SMS de loterie ou d'arnaque.»

LIRE AUSSI

- [L'UE veut plus de concurrence dans le mobile en France](#)

**LE FIGARO** • *fr*